

# Convention Territoriale Globale 2023/2026



**La Convention Territoriale Globale à Armentières****La Convention territoriale Globale**

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat qui favorise la territorialisation de l'offre globale de services de la branche famille de la CAF en cohérence avec les politiques locales.

Cette démarche vise à fixer les priorités sur une période pluriannuelle et oriente les moyens mobilisés dans les différentes conventions de financements.

La CTG met en œuvre des axes de travail identifiés à travers un diagnostic élaboré qui porte sur les champs de compétences communs à la collectivité et à la CAF.

**Le diagnostic et la détermination des axes de développement**

Avant même de pouvoir se projeter sur l'avenir, il est nécessaire de porter un regard attentif à son environnement et à son évolution. La phase de diagnostic intervient alors comme un élément clé pour se rapprocher des réalités du territoire concerné et envisager son développement de manière partagée.

Ainsi, une étude a été réalisée entre février et décembre 2022 en lien avec les professionnels œuvrant sur la Ville. En parallèle, un recueil de données a été effectué.

Ces données nous permettent ainsi de nous positionner sur les axes de développement qui conduiront notre action par le biais de la CTG 2023/2026.

**Le territoire**

**24 882 habitants**

↳ dont 1 713 résidant en QPV)

34,8 % de la population de – de 25 ans

↳ 37,2 % en QPV

21,9 % de la population de 60 ans et +

↳ 23,5 % en QPV

Armentières est une commune française de plus de 20 000 habitants, située dans le département du Nord en région Hauts-de-France. Elle fait partie de la Métropole Européenne de Lille.

Ancien fleuron de l'industrie textile, la ville est parfois encore appelée la Cité de la Toile, un surnom hérité du XI<sup>e</sup> siècle.

La population armentéroise est relativement stable sur les dernières années. Elle est marquée par une forte représentation de la population Jeunes (0/25 ans) qui s'établit à 34,8 %. Cette donnée témoigne de la nécessité sur la Ville de proposer des services adaptés aux familles en matière de modes d'accueil. Des moyens conséquents sont déployés par la municipalité mais certains secteurs doivent encore être renforcés (Petite Enfance).

2 quartiers sont identifiés en Politique de la Ville (Attargette/Chanzy et Bizet/Briquetterie), la précarité et l'éloignement des ces publics y sont plus forts. Armentières est une commune en pleine mutation. Les « grands projets » de ville se dessinent et porteront des évolutions sur le nombre d'habitants autant que sur l'environnement de vie. Ce développement doit être intégré à notre réflexion partagée pour faire correspondre l'offre avec les besoins. En parallèle, une intensification de la démarche « d'aller vers » a été relevé au travers du diagnostic pour faciliter le repérage et l'accompagnement des personnes les plus isolées.

## La population allocataire

L'observatoire 2020 de la CAF nous offre une vue d'ensemble sur les publics allocataires de la ville.

7 410 foyers bénéficiaires sont recensés sur le territoire et représentent 17 009 personnes couvertes par au moins une prestation CAF soit 69 % de la population locale. Sur les 4 dernières années ce chiffre a subi une augmentation de 4,2 points.

On peut noter une part de familles monoparentales considérables sur le secteur, 1 300 foyers sont concernés et 6 % d'entre eux perçoivent l'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé).

Parmi les bénéficiaires, un peu moins de la moitié d'entre eux sont des allocataires isolés (46,4%).

Ces chiffres viennent à nous rappeler les difficultés rencontrées par les armentériens et la nécessité de leur offrir des espaces d'accompagnement adaptés pour créer les conditions favorables à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'accès aux droits pour tous et au développement de leur autonomie. L'interconnaissance des partenaires et la complémentarité de ces derniers sera en cela un vecteur positif.



## L'éducation/L'enseignement

Comme précisé précédemment la part des 0/25 est de 34,8 % sur la ville. Cette représentation est chaque jour renforcée par la venue de nombreux étudiants évoluant dans les établissements de la commune.



En effet, Armentières compte de nombreux lieux d'enseignement puisque 9 établissements scolaires (dont 2 privés) accueillent chaque jour les 3 000 écoliers du secteur.

L'offre périscolaire proposée par les services municipaux est aujourd'hui très étoffée pour répondre aux besoins des familles et, qui plus est, reconnue puisque considérablement fréquentée (1100 enfants accueillis sur la pause méridienne par exemple). Cependant la ville n'est pas la seule concernée par ces temps d'accueil. Les structures associatives doivent être associées en amont à cette organisation d'ampleur.

La CTG offre un cadre de travail propice pour croiser nos interventions et améliorer l'accompagnement proposé aux enfants. Ce besoin de coordination a été plébiscité par les acteurs du territoire tant sur la notion d'offre que sur celle d'optimiser l'accompagnement des publics tout au long de leur parcours.

En parallèle, 4 collèges (dont 2 privés) et 5 lycées viennent étoffer le réservoir éducatif proposé sur le territoire et brassent quelques 5 000 élèves.

La richesse éducative du territoire est contrebalancée par un phénomène de déscolarisation qui peut arriver plus ou moins tôt selon les publics. Les acteurs locaux s'entendent également sur les difficultés d'accompagnement rencontrées par les familles au cours de la scolarité mais aussi sur le rapport écoles/familles parfois difficile pour certains.

A nouveau, le besoin de concertation est prononcé par les partenaires pour offrir une meilleure lecture des dispositifs et actions mis en place pour les publics et consolider la complémentarité des acteurs opérants.

La parentalité apparaît alors de manière partagée comme un axe à travailler, par ailleurs les mesures en termes de soutien et de prévention sont connexes à ce constat.



## La Petite Enfance

Selon les données 2020 de l'Observatoire de la population allocataire CAF, le nombre d'enfants de 0 à 2 ans est de 1 048. Les situations individuelles de chaque famille influent ainsi sur les besoins repérés de garde. Les demandes auprès des structures sont alors nombreuses mais ne peuvent toujours être honorées, les capacités étant limitées et réglementées. Même si les crèches privées tendent à se développer, les considérations financières peuvent être extrêmes avec le secteur public et doivent être lissées avec la typologie des demandeurs.

Dans le même temps, les effectifs des assistantes maternelles se réduisent notamment suite à la crise sanitaire.

Pour nous permettre d'apporter des solutions appropriées aux besoins des familles (gardes permanentes, diffuses, insertion professionnelle, accueil d'urgence...), il semble opportun d'engager une étude en lien avec les partenaires concernés pour diversifier et optimiser l'offre.

**1 crèche municipale (55 places)**  
**2 multi-accueil municipal (33 places)**  
**1 crèche d'entreprise EPSM (15 places dont 5 pour les extérieurs de l'entreprise)**  
**1 RPE**  
**1 LAEP**  
**6 micro-crèches privées (72 places)**



## L'Action Sociale



**2 centres sociaux**  
**Le Club de Loisirs Léo Lagrange**  
**1 structure d'animation municipale**  
**Le CCAS, l'UTPAS...**

Armentières dispose d'un maillage associatif important offrant à la population de multiples possibilités d'accueil, d'écoute et d'accompagnement ainsi que des temps forts réguliers.

La cohabitation des partenaires et l'application d'une logique de travail transversale et concertée apparaît indispensable pour éviter une certaine redondance pouvant générer une forme de sectorisation des publics.

La question de l'équilibre d'intervention des équipements de vie sociale à l'échelle de la commune est en jeu puisque certaines disparités sont notoires sur certains quartiers et ne répondent pas de fait à l'équité d'accès aux droits et aux dispositifs que la politique municipale prône.

S'entendre, se coordonner, développer des outils communs et facilitateurs feront donc partie de nos priorités d'actions.

## Les thématiques de travail

Afin d'engager notre étude, 4 thématiques ont été retenues à l'occasion du Comité de Pilotage initial de la démarche CTG :

### Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité

S'agissant d'objets de réflexion large, il a été décidé de les préciser au travers de 4 sujets et ainsi orienter le travail partenarial.

Les acteurs locaux ont alors été sollicités sur 2 temps (une phase de recueil de données en format SWOT et une journée participative permettant de croiser et d'identifier les idées force du futur plan de développement)

**LES SUJETS D'ÉTUDE*****Animation de la Vie Sociale***

Une notion centrale : le « vivre ensemble »

**Objectif :**

Déterminer un projet de territoire qui repose sur :

- un socle commun de travail
- Des démarches partenariales
- L'équilibre des équipements

***Accompagner le développement de l'enfant***

L'enfant, tout au long de son parcours, est confronté à des phases de transition. Ces temps s'opèrent à différents âges et sont souvent liés à son environnement proche (séparation avec les parents, modification du cadre scolaire...)

**Objectifs :**

- Appréhender ces changements et leur temporalité
- Identifier les étapes
- Identifier les actions engagées
- Développer des « passerelles d'accompagnement »

***Parentalité/Insertion***

Même si ces deux termes sont distincts, nous avons souhaité en faire un champ d'études commun en positionnant notre réflexion sur la levée des freins, liés à la parentalité, pour les personnes en parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

**Objectifs :**

- Identifier les dispositifs existants sur le territoire
- En améliorer la lecture partagée et les échanges partenariaux
- Cibler les pistes de développement

***Egalité des chances***

C'est le droit égal, pour chacun, de faire ses preuves, d'exploiter ses talents, de surmonter, au moins partiellement, ses faiblesses.

Chaque habitant dispose-t-il des moyens nécessaires à les identifier et à s'en emparer ?

**Objectif :**

- Rendre accessible l'offre au plus grand nombre en s'intéressant aux modalités de communication de repérage et d'orientation des publics

## Axes de développement de la CTG - Ville d'Armentières

| Titre action :  | Public cible   |
|---|--|
| <p align="center"><b>Animation de la Vie Sociale</b></p>  | <p>Cette action s'adressera à tous les publics, avec une attention particulière sur les quartiers définis au titre du Contrat de Ville, et identifiés comme « éloignés ».</p> <p>A noter que le projet d'Animation de la Vie Sociale vise à favoriser le vivre ensemble et l'amélioration du cadre de vie sans distinction d'appartenance ni critères.</p>   |
| Objectifs opérationnels   | Modalités de mise en œuvre   |
| <p><i>1. Renforcer la bonne lecture territoriale et contribuer à l'équilibre des actions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyser les besoins des publics</li> <li>➤ Cartographier les structures et leur zone d'influence</li> <li>➤ Cadrer les compétences et les périmètres d'intervention</li> </ul> <p><i>2. Développer un espace de communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entre les techniciens</li> <li>➤ Vers les usagers</li> <li>➤ En créant du lien autrement (Changer les rôles)</li> </ul> <p><i>3. Appuyer les actions de proximité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Professionnaliser les acteurs de terrain (éduc spé)</li> <li>➤ Aller vers/Amener vers</li> <li>➤ Délocaliser ateliers/actions</li> <li>➤ Mutualiser/Innover</li> </ul> <p><i>4. Rendre acteurs et valoriser les habitants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valoriser les parcours de réussite</li> <li>➤ Encourager les initiatives</li> <li>➤ Soutenir les projets individuels et collectifs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un groupe de travail dédié</li> <li>- Développement d'actions ciblées sur zones blanches</li> <li>- Renforcement des actions de proximité</li> <li>- Identification d'espaces de concertation pour les habitants</li> <li>- Animation d'ateliers collectifs/partenariaux</li> <li>- Détermination d'un projet de territoire partagé</li> </ul> <p><b>Échéances de réalisation</b></p> <p>L'échéancier sera déterminé avec le Chargé de Coopération dès son recrutement réalisé. En effet, sa date d'arrivée n'étant pas déterminée, l'organisation d'un rétroplanning détaillé ne peut être présenté en l'état.</p> |
| Services mobilisés et responsables de l'action  | Résultats attendus   |
| <p>Responsable de l'action : Chargé de Coopération CTG.</p> <p>Services mobilisés : Services Petite enfance, Enfance et Jeunesse, Seniors, SPSH... et la CAF</p>  | <p>Identification des « zones blanches » d'intervention et mise en place d'actions ciblées en rapport aux besoins des publics</p>  |
| Partenaires sollicités (Liste non exhaustive)   | Indicateurs d'évaluation   |
| <p>Un groupe de travail sera constitué pour la thématique AVS, le noyau sera représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La CAF</li> <li>- Les centres sociaux</li> <li>- Le Club Léo Lagrange</li> <li>- l'UTPAS</li> <li>- Le CCAS</li> <li>- Le DRE</li> <li>- Etat/Politique de la Ville (Déléguée du Préfet)</li> <li>- Les services municipaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de groupes de travail dédié</li> <li>- Nombre d'actions ciblées sur zones blanches</li> <li>- Nombre d'actions de proximité</li> <li>- Nombre d'ateliers collectifs/partenariaux</li> <li>- Amélioration des modalités de communication entre les acteurs et envers les publics (augmentation de la reconnaissance de structures et des sollicitations)</li> <li>- Présence d'un projet écrit de territoire partagé</li> </ul>   |

| Titre action :  | Public cible  |
|---|---|
| <p align="center"><b>Accompagner le développement de l'enfant</b></p>   | <p>Nous nous intéresserons sur cette action aux enfants et jeunes âgés de la naissance à 17 ans, correspondant en effet aux premiers âges de la séparation avec les parents, la première socialisation jusqu'au lycée.<br/>Nous y associerons également les parents,</p>  |
| Objectifs opérationnels   | Modalités de mise en œuvre  |
| <p><i>1. Consolider les partenariats</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation des formations collectives (temps de l'enfant, psychologie, handicap)</li> <li>➤ Développement d'une boîte à outils commune (parents et professionnels)</li> <li>➤ Renforcement des complémentarités d'accompagnement</li> <li>➤ Co-construction des lignes de conduite (CTG, PEL, PEDT...)</li> <li>➤ Accentuation des liens avec l'Éducation Nationale pour une meilleure structuration des parcours des enfants</li> </ul> <p><i>2. Intégrer une prévention ciblée autour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de la parentalité/la fonction parentale</li> <li>➤ du décrochage scolaire</li> <li>➤ des comportements déviants (écran, réseaux sociaux...)</li> <li>➤ de l'isolement des jeunes et des familles</li> </ul> <p><i>3. Améliorer l'accès à l'information</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identification des lieux ressources pour les publics</li> <li>➤ En s'appuyant sur les espaces de confiance des familles, espaces d'échanges « non jugeant</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un groupe de travail dédié</li> <li>- Développement d'actions ciblées</li> <li>- Création d'un parcours d'accompagnement coordonné fonction des âges et des évolutions des publics</li> <li>- Mise en place d'instances</li> <li>- Accroissement des actions de prévention sur le territoire</li> <li>- Reproduction d'actions porteuses à l'échelle du territoire (ex : école/familles/quartier)</li> <li>- Écriture partagée des documents cadre relatif à l'éducation</li> </ul> <p><b>Échéances de réalisation</b></p> <p>L'échéancier sera déterminé avec le Chargé de Coopération dès son recrutement réalisé. En effet, sa date d'arrivée n'étant pas déterminée, l'organisation d'un rétroplanning détaillé ne peut être présenté en l'état.</p> |
| Services mobilisés et responsables de l'action  | Résultats attendus  |
| <p>Responsable de l'action : Chargé de Coopération CTG.</p> <p>Services mobilisés : Services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Vie scolaire... et la CAF</p>   | <p>Intensification des démarches collectives en vue d'une prise en charge globale et continue des enfants, jeunes et familles.</p> <p>Développement d'une culture commune du parcours de l'enfant</p>   |
| Partenaires sollicités (Liste non exhaustive)   | Indicateurs d'évaluation  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspection de l'Éducation Nationale</li> <li>- Enseignante Coordinatrice – référente décrochage scolaire bassin Lille Ouest</li> <li>- Établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées)</li> <li>- Parents d'élèves</li> <li>- La CAF</li> <li>- Les centres sociaux</li> <li>- Le Club Léo Lagrange</li> <li>- La tranquillité Publique</li> <li>- Le SPSH</li> <li>- Le DRE</li> <li>- Les services municipaux...</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de groupes de travail dédié</li> <li>- Nombre d'actions ciblées</li> <li>- Nombre d'instances</li> <li>- Nombre d'actions de prévention sur le territoire</li> <li>- Nombre de reproduction d'actions porteuses à l'échelle du territoire (ex : école/familles/quartier)</li> <li>- Evolution positive des rapports familles/établissements scolaires</li> <li>- Présence d'écrits partagés (documents cadre relatif à l'éducation)</li> </ul>  |

| Titre action :  | Public cible   |
|---|--|
| <b>Parentalité/Insertion</b>  | Familles/Parents et jeunes enfants   |
| Objectifs opérationnels   | Modalités de mise en œuvre   |
| <p>1. <i>Cartographier l'offre du territoire</i><br/>Quel offre, quels besoins (horaires, urgence, modalités...)</p> <p>2. <i>Anticiper les évolutions</i><br/>➤ Confondre les projets de ville avec la réflexion sur le développement des besoins et des places d'accueil</p> <p>3. <i>Développer l'accessibilité à l'information</i><br/>➤ Aide, financement, accompagnement – lisser le niveau de connaissance de chacun</p> <p>4. <i>Travailler en réseau et l'entretenir</i><br/>➤ Développer des espaces collaboratifs et y associer les parents<br/>➤ Définir des priorités partagées, un cap commun</p> | <p>- Réalisation d'une cartographie détaillée<br/>- Mise en place d'instance de coopération visant au développement de l'offre territoriale<br/>- Augmentation des places et des volumes d'accueil<br/>- Adaptation des fonctionnement des structures en vue de répondre à la question de l'insertion professionnelle</p>  |
|   | Échéances de réalisation   |
|   | L'échéancier sera déterminé avec le Chargé de Coopération dès son recrutement réalisé. En effet, sa date d'arrivée n'étant pas déterminée, l'organisation d'un rétroplanning détaillé ne peut être présenté en l'état.   |
| Services mobilisés et responsables de l'action  | Résultats attendus   |
| <p>Responsable de l'action : Chargé de Coopération CTG.</p> <p>Services mobilisés : Services Petite Enfance, Enfance, Vie scolaire... et la CAF</p>   | <p>Redéploiement de la politique d'accueil des jeunes enfants sur le territoire armentierois.</p> <p>Mise en réseau des partenaires concernés</p> <p>Création d'un dispositif spécifique dédié à l'insertion professionnelle des parents nécessitant des besoins de garde</p>  |
| Partenaires sollicités (Liste non exhaustive)   | Indicateurs d'évaluation   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La CAF</li> <li>- Structures de la Petite Enfance</li> <li>- Crèches privées</li> <li>- EPSM</li> <li>- ANAJI</li> <li>- GRETA</li> <li>- Mission Locale</li> <li>- Pôle Emploi</li> <li>- Parents</li> <li>- Élu(e)s</li> <li>- Les centres sociaux</li> <li>- Les services municipaux...</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une cartographie détaillée</li> <li>- Nombre d'instances de coopération visant au développement de l'offre territoriale-</li> <li>- Nombre des places et des volumes d'accueil dédié à l'insertion sociale et professionnelle.</li> <li>- Nombre d'adaptations des fonctionnements des structures en vue de répondre à la question de l'insertion professionnelle</li> </ul> |

| Titre action :  | Public cible  |
|---|---|
| <p align="center"><b>Égalité des Chances</b></p>  | <p>Tous les publics notamment ceux les plus isolés</p>  |
| Objectifs opérationnels   | Modalités de mise en œuvre  |
| <p>1. <i>Cartographier/évaluer</i><br/>         ➤ Les dispositifs et leur utilité<br/>         ➤ Les axes politiques des institutions – le portage</p> <p>2. <i>Communiquer auprès des publics</i><br/>         ➤ Facilitation de la lecture des dispositifs et actions auprès des publics</p> <p>3. <i>Appuyer la présence de terrain/Aller vers</i><br/>         ➤ Educateurs spécialisés, Médiateurs, professionnels du social</p> <p>4. <i>Renforcer l'interconnexion des partenaires</i><br/>         ➤ Connaissance mutuelle<br/>         ➤ Vision collective du territoire</p> | <p>- Réalisation d'une cartographie détaillée<br/>         - Création de supports de communication sous différents formats<br/>         - Mutualisation des ressources en vue de rencontrer les publics (ex : Contrat Adultes Relais)<br/>         - Meilleure identification des points d'accès / d'accompagnement aux publics<br/>         - Amélioration des rapports habitants/institutions<br/>         - Mise en place d'une commission dédiée<br/>         - Augmentation des actions de terrain/de proximité</p> <p><b>Échéances de réalisation</b></p> <p>L'échéancier sera déterminé avec le Chargé de Coopération dès son recrutement réalisé. En effet, sa date d'arrivée n'étant pas déterminée, l'organisation d'un rétroplanning détaillé ne peut être présenté en l'état.</p> |
| Services mobilisés et responsables de l'action  | Résultats attendus  |
| <p>Responsable de l'action : Chargé de Coopération CTG.</p> <p>Services mobilisés : Services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Vie scolaire... et la CAF</p>   | <p>Développer les capacités des acteurs à se mobiliser sur les quartiers, directement auprès des publics<br/>         Création d'une carte mentale, support de communication pour les publics mais également pour les techniciens<br/>         Déploiement d'actions collectives plus nombreuses<br/>         Renforcement du dialogue social avec les institutions</p>   |
| Partenaires sollicités (Liste non exhaustive)   | Indicateurs d'évaluation  |
| <p>Tous les partenaires du territoire quels que soient leurs domaines et leurs compétences d'intervention sont potentiellement intégrés à cette action. En effet, le repérage, l'orientation et la communication auprès des publics ne peuvent se faire de manière intelligente et lisible sans la participation active de chacun.</p> <p>L'identification des besoins et problématiques relèvent certes d'accueil organisé dans des lieux de confiance mais l'orientation et l'accès à l'information ne seront effectifs que si le réseau d'acteurs s'implique dans le projet.</p>   | <p>- Présence d'une cartographie détaillée<br/>         - Nombre de supports de communication sous différents formats<br/>         - Nombre de mutualisation des ressources en vue de rencontrer les publics (ex : Contrat Adultes Relais)<br/>         - Meilleure identification des points d'accès / d'accompagnement aux publics<br/>         - Amélioration des rapports habitants/institutions<br/>         - Nombre de commissions dédiée<br/>         - Nombre d'actions de terrain/de proximité</p>  |









